

	Lieu	Délai	Validité	Documents à fournir	Coût	Particularités
<b>Déclaration de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Dans les <b>3 jours suivant la naissance</b>	-	- livret de famille ; - cartes d'identité des parents ; - certificat du praticien.	gratuit	-
<b>Mariage</b>	Mairie du domicile ou de la résidence d'un des époux	P r e n d r e rendez-vous auprès de Monsieur le Maire	Affichage de l'acte de mariage <b>10 jours francs avant</b> la date du mariage	dossier à retirer en mairie	gratuit	-
<b>Déclaration de décès</b>	Mairie du lieu de décès	Dans les <b>48h qui suivent le décès</b>	-	- livret de famille (du défunt ou des parents) ; - certificat de décès.	gratuit	-
<b>Extrait d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	-	-	- (indiquer) vos nom, prénoms, date de naissance et filiation des parents ; - une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour.	gratuit	Pour les français nés à l'étranger, s'adresser au <b>Service central de l'état civil</b> <b>4 4 9 4 1</b> <b>N A N T E S</b> <b>Cedex 9</b>
<b>Extrait d'acte de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	-	-	- (indiquer) les noms, prénoms et dates de naissance des deux époux, ainsi que la date du mariage ; - une photocopie des pièces d'identités ; - une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour.	gratuit	-

	Lieu	Délai	Validité	Documents à fournir	Coût	Particularités
<b>Extrait d'acte de décès</b>	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	-	-	- (indiquer) les nom, prénoms & date de décès ; - une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour.	gratuit	-
<b>Livret de famille (duplicata)</b>	Mairie du lieu de mariage par l'intermédiaire de la Mairie du domicile	-	-	- l'état civil du conjoint et des enfants	gratuit	-
<b>Carte Nationale d'Identité (CNI)</b>	Mairie du domicile	-	- Majeurs : 15 ans - Mineurs : 10 ans	- deux photographies d'identité ; - Extrait d'acte de naissance ou livret de famille ; justificatif de domicile de moins de 3 mois.	Gratuit sauf si perte ou vol (comptez alors 25 € de droit de timbre.	- <b>présence obligatoire de l'intéressé</b> ; - Présence d'un parent pour les mineurs - Empreinte digitale à partir de 12 ans
<b>Passeport</b>	Mairie du domicile	Le temps de la fabrication du passeport biométrique	- Majeurs : 10 ans - Mineurs : 5 ans	- extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ; - 2 photographies aux normes - Livret de famille pour les mineurs & les veuves	Timbre fiscal de : - 86 € pour les majeurs ; - 42 € pour les 15-18 ans ; - 17 € pour les moins de 15 ans.	- recueil des empreintes digitales de 8 doigts

	Lieu	Délai	Validité	Documents à fournir	Coût	Particularités
<b>Carte grise</b>	Préfecture	-	-	- certificat de vente - carte grise barrée et signée par le vendeur ; - Carte nationale d'identité ; justificatif de domicile de moins de 3 mois.	T a r i f e n vigueur	-
<b>Casier judiciaire</b>	- Casier judiciaire National 107 rue de Landreau 44070 NANTES cedex 01 ; OU - <a href="https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20">https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20</a>	- 2 semaines par courrier ; - quelques jours par internet.	-	- copie de pièce d'identité ou du livret de famille ; - une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour.	gratuit	-
<b>Recensement au service national</b>	Mairie du domicile	<b>Dans les 3 mois suivant les 16 ans</b>	-	- livret de famille ; - carte nationale d'identité	gratuit	-
<b>Inscription sur les listes électorales</b>	En mairie	- avoir 18 ans - avant le 31 décembre de l'année précédant une échéance électorale	-	- carte nationale d'identité OU passeport valides ; - livret de famille ; - justificatif de domicile de moins de 3 mois.	-	- être de nationalité française ou être issu d'un pays membre de l'Union européenne
<b>Certificat de non-imposition</b>	Au centre des impôts	-	-	Délivré automatiquement aux personnes non-imposables	gratuit	-

	Lieu	Délai	Validité	Documents à fournir	Coût	Particularités
<b>Certificat de nationalité française</b>	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Téléphoner au préalable au Tribunal	-	-	gratuit	-
<b>Copie certifiée conforme</b>	En mairie	-	-	- présenter la copie et l'original	gratuit	Uniquement pour les documents destinés à l'étranger
<b>Légalisation de signature</b>	À la mairie du domicile	-	-	- une pièce d'identité	gratuit	La signature doit être faite devant le fonctionnaire municipal
<b>Baptême républicain</b>	À la mairie du domicile	Prendre rendez-vous avec monsieur le Maire	-	- livret de famille OU acte de naissance de l'enfant - Pièces d'identité des parents ; - Pièces d'identité des parrain et marraine.	-	-